

ANNUAIRE
DE
L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
DE LOUVAIN.

1883.

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.

LOUVAIN,
TYP. DE VANLINTHOUT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'UNIVERSITÉ.

L'Encyclopédie du Droit et l'Introduction historique au cours de Droit civil, cours indiqués ci-dessus.

L. BOSSU, professeur ordinaire de la Faculté de Philosophie. *L'Explication approfondie des vérités fondamentales de la Religion*, lundi à 8 heures, pendant toute l'année. — *Les principes de la Philosophie*, mardi et samedi à 8 heures, pendant le second semestre.

Deuxième année.

A. NYSENS, professeur extraordinaire. *Le Droit fiscal*, mardi de 11 heures à midi et demi, pendant le premier semestre; mardi et vendredi de 11 heures à midi et demi, pendant le second semestre.

A. THIMUS, professeur ordinaire. *Cours spécial de Droit civil* (cours de deux années), lundi de 11 heures à midi et demi, jeudi, vendredi et samedi de 9 heures et demie à 11 heures.

E. E. F. J. DESCAMPS, professeur ordinaire. *Le Droit naturel ou la Philosophie du Droit*, cours indiqué ci-dessus.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Doyen : M. Masoin. — Secrétaire : M. Bruylants.

Premier examen de Candidat.

E. MASOIN, professeur ordinaire. *La Physiologie humaine* (y compris l'Embryologie et la

Physiologie comparée), jeudi, vendredi et samedi à midi.

E. VENNEMAN, professeur extraordinaire. *L'anatomie de texture*, mardi, jeudi et samedi à 8 heures et demie, pendant le second semestre. — *Exercices pratiques d'anatomie microscopique*, deux séances par semaine.

C. BLAS, professeur ordinaire de la Faculté des Sciences. *La Pharmacognosie et les éléments de Pharmacie*, lundi, mardi et mercredi à 10 heures, pendant le second semestre.

P. J. VAN BENEDEN, professeur ordinaire de la Faculté des Sciences. *Les éléments d'Anatomie comparée*, lundi et mardi à 11 heures et demie, pendant le second semestre.

C. LEDRESSEUR, professeur ordinaire. *L'Anatomie descriptive (ostéologie, syndesmologie et myologie)*, jeudi et vendredi à 9 heures, samedi à 8 heures, pendant le premier semestre.

Le professeur d'anatomie descriptive et le chef des travaux anatomiques dirigeront les élèves dans les *dissections* tous les jours, de 9 heures à 11 heures et de 2 heures et demie à 6 heures, pendant le premier semestre.

Deuxième examen de Candidat.

E. MASOIN, professeur ordinaire. Le cours de *Physiologie*, indiqué ci-dessus. — *Démonstrations et Exercices pratiques de Physiologie*, une séance par semaine.

C. LEDRESSEUR, professeur ordinaire. *L'Anatomie descriptive (splanchnologie, angéiologie, névrologie et organes des sens)* et *L'Anatomie des régions*, lundi, mardi et mercredi à 8 heures, pendant le premier semestre; jeudi, vendredi et samedi de 7 heures à 8 heures et demie, pendant le second semestre. — *Exercices pratiques d'anatomie des régions*, aux jours et heures à déterminer.

G. BRUYLANTS, professeur ordinaire. *L'Histo-chimie et la Chimie physiologique*, lundi à 9 heures, pendant le second semestre.

Dissections comme plus haut.

Premier examen de Docteur.

F. J. M. LEFEBVRE, professeur ordinaire. *La Pathologie générale*, mercredi, vendredi et samedi à 8 heures, pendant le premier semestre. — *La Thérapeutique générale*, y compris *la Pharmacodynamique*, mercredi, vendredi et samedi à 7 heures, pendant le second semestre.

E. HAYOT, professeur ordinaire. *La Pathologie et la Thérapeutique spéciales des maladies internes*, y compris *les maladies des enfants*, lundi, mercredi et vendredi à 11 heures, mardi à 8 heures, pendant le premier semestre; lundi, mercredi et vendredi à 10 heures, mardi à 7 heures, pendant le second semestre.

G. VERRIEST, professeur ordinaire. *L'Anatomie pathologique*, lundi à midi, mardi, jeudi et

samedi à 11 heures, pendant le premier semestre.
 — *Exercices d'Anatomie pathologique*, aux jours et heures à déterminer. — *L'Hygiène publique et privée*, mardi, jeudi et samedi à 10 heures, pendant le second semestre.

E. MASOIN, professeur ordinaire. *Leçons théoriques sur les maladies mentales*, mardi à midi, pendant le second semestre.

T. DEBAISIEUX, professeur ordinaire. *La Pathologie chirurgicale* (y compris les maladies cutanées et syphilitiques), lundi et jeudi à 8 heures, mardi à midi, pendant le premier semestre; mardi, vendredi et samedi à 11 heures, pendant le second semestre.

E. VENNEMAN, professeur extraordinaire. *Leçons théoriques et cliniques sur l'Ophtalmologie*, mardi et vendredi de 2 heures et demie à 4 heures. — *Exercices ophtalmoscopiques*, aux jours et heures à déterminer.

E. HUBERT, professeur ordinaire. *Exercices cliniques d'obstétrique*, lundi et mardi à 4 heures.

C. LEDRESSEUR, professeur ordinaire. *La Polyclinique obstétricale*, aux jours et heures à déterminer.

P. J. E. CRANINX, professeur ordinaire. *La Clinique interne et Consultations gratuites*, lundi, mercredi et vendredi de 9 heures à 11 heures, pendant le premier semestre; de 8 heures à 10 heures, pendant le second semestre.

M. R. MICHAUX, professeur ordinaire. *La Cli-*

nique externe et Consultations gratuites, mardi jeudi et samedi de 9 heures à 11 heures, pendant le premier semestre; de 8 heures à 10 heures, pendant le second semestre.

Exercices cliniques, aux jours et heures à déterminer.

Deuxième examen de Docteur.

E. HUBERT, professeur ordinaire. *La Théorie des Accouchements, les Manœuvres obstétricales et la Gynécologie*, lundi, vendredi et samedi à midi. — *Exercices cliniques d'obstétrique et Consultations gratuites*, lundi et mardi à 4 heures. — *La Clinique obstétricale*, aux jours et heures à déterminer.

C. LEDRESSEUR, professeur ordinaire. *La Polyclinique obstétricale*, aux jours et heures à déterminer.

E. VENNEMAN, professeur extraordinaire. Le cours d'*Ophthalmologie*, indiqué ci-dessus.

E. HAYOIT, professeur ordinaire. *La Médecine légale*, lundi à 7 heures, mercredi à 4 heures, pendant le second semestre.

G. VERRIEST, professeur ordinaire. Le cours d'*Hygiène*, indiqué ci-dessus.

P. J. E. CRANINX, professeur ordinaire. Le cours de *Clinique interne*, indiqué ci-dessus.

M. R. MICHAUX, professeur ordinaire. Le cours de *Clinique externe*, indiqué ci-dessus.

T. DEBAISIEUX, professeur ordinaire. *La Pa-*

thologie chirurgicale, y compris les *maladies cutanées et syphilitiques*, cours indiqué ci-dessus. — *L'Anatomie chirurgicale*, mercredi à midi, pendant le premier semestre. — *Les Bandages, les Appareils et la Petite Chirurgie*, mercredi et jeudi à 2 heures et demie, pendant le premier semestre. — *La Médecine opératoire*, lundi, mercredi et jeudi à 2 heures et demie, pendant le second semestre.

Troisième examen de Docteur.

P. J. E. CRANINX, professeur ordinaire. Le cours de *Clinique interne*, indiqué ci-dessus.

M. R. MICHAUX, professeur ordinaire. Le cours de *Clinique externe*, indiqué ci-dessus.

E. HUBERT, professeur ordinaire. *Exercices cliniques d'obstétrique*, etc., cours indiqué ci-dessus. — *La Clinique obstétricale*, aux jours et heures à déterminer.

E. VENNEMAN, professeur extraordinaire. *La Clinique ophtalmologique*, cours indiqué ci-dessus.

T. DEBAISIEUX, professeur ordinaire. *L'Anatomie chirurgicale, les Bandages et les Appareils, la Petite Chirurgie et la Médecine opératoire*, cours indiqués ci-dessus.

E. MASOIN, professeur ordinaire. *Leçons cliniques sur les maladies mentales*, aux jours et heures à déterminer.

COURS FACULTATIF.

G. BRUYLANTS, professeur ordinaire. *L'urologie* (cours théorique et pratique), aux jours et heures à déterminer, pendant le premier semestre.

Examen de Pharmacien.

C. BLAS, professeur ordinaire de la Faculté des Sciences. *La Pharmacie théorique (partie inorganique); les éléments de Chimie analytique et de Chimie toxicologique*, lundi et mardi à 11 heures et demie, mercredi, jeudi et vendredi à 10 heures, pendant le premier semestre.

G. BRUYLANTS, professeur ordinaire. *La Pharmacie théorique (partie organique)*, mercredi et jeudi à 11 heures et demie, pendant le premier semestre. — *Les Drogues et les Médicaments en tant que marchandises, les Altérations, les Falsifications et les Doses maxima*, lundi, mardi, mercredi et jeudi à 11 heures et demie, pendant le second semestre. — *La Pharmacie pratique, les Opérations et Recherches chimiques, pharmaceutiques, analytiques et microscopiques*, lundi de 2 heures et demie à 6 heures, mardi de 8 heures et demie à 11 heures et demie et de 2 heures et demie à 6 heures, mercredi de 2 heures et demie à 6 heures, pendant toute l'année,
